



Certificat Administratif

Je soussignée Régine LIOT, Adjointe au Maire de la commune d 'AUSSAC-VADALLE certifie qu'il y a lieu de réviser le loyer de Mme CHAMBRE Gwenaëlle au logement situé 54, rue de la République au 01 mai de chaque année, comme prévu dans le contrat de location, soit :

517,00 € X IRL 2024 (1er trimestre) / IRL 2023 (1er trimestre) = 535,09 €

Pour faire valoir ce que de droit.

A Aussac-Vadalle, le 22 avril 2024

L'Adjointe au Maire,
Régine LIOT